

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont permis d'atteindre de bonnes progressions des taux de matière sèche du maïs ensilage de l'ordre de 2 à 3 % partout en Wallonie (sauf Ardenne).

Au Centre du Pays, les maturités se situent déjà entre 30 et 35 % de MS en régions limoneuses. Le stade optimal de récolte des variétés précoces est atteint dès ce lundi 11 septembre partout en zones limoneuses et en Campine hennuyère. Dès que les conditions météorologiques s'amélioreront, les récoltes de ces variétés ne devront donc plus trainer, sous peine de sur-maturité entraînant des pertes de qualité importantes !

En variétés plus tardives, les ensilages des meilleures situations peuvent aussi débuter cette semaine au gré de la météo. Mais dans la plupart des cas, ces variétés n'atteindront pas le stade optimal de récolte avant la prochaine semaine, soit au plus tôt le 18 septembre.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, la maturité en Condroz a bien progressé, si bien que cette région a résorbé son retard par rapport à la Famenne. Par contre, vu la météo automnale attendue ces prochains jours, le stade optimal de récolte des variétés précoces ne devrait être atteint que dans 10 jours au plus tôt. Les récoltes de ces variétés ne devront dès lors s'envisager qu'à partir du 20 septembre en Condroz, Famenne, région herbagère liégeoise et région jurassique. Toutefois, pour la région jurassique, les variétés précoces semées au 20 avril peuvent s'ensiler dès cette semaine au gré de la météo !

Pour ces mêmes régions, les variétés plus tardives ne se situent qu'entre 24 et 30 % de matière sèche. Vu la météo annoncée, le stade optimal de récolte ne sera atteint qu'à partir du 25 septembre dans les meilleures situations, voire début octobre dans les cas moins favorables, notamment les parcelles semées plus tard en mai.

En conclusion, la météo automnale de ces prochains jours va donc perturber l'organisation des chantiers de récolte des maïs arrivant pourtant à maturité en Basse et Moyenne Belgique tandis qu'elle risque de retarder la maturité au sud du sillon Sambre-et-Meuse. D'autant plus que les températures minimales risquent d'encore baisser à partir du prochain week-end. Dès lors, la situation au sud du pays nécessitera un suivi minutieux dont les résultats seront publiés lors des prochains communiqués.

En Ardenne, les suivis vont également débuter.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 37 du 11 au 18/09/2017)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 11 au 18/09/2017	Du 12 au 19/09/2016	Du 7 au 14/09/2015	Du 11 au 18/09/2017	Du 12 au 19/09/2016	Du 7 au 14/09/2015
Zone Limoneuse Est +Basse Meuse (Beauvechain,, Couthuin, Eben-Emael, Haneffe, Mortroux, Piétrain)	De 33 à 35 %	29 %	27 %	De 31 à 33 %	27,5 %	25,5 %
Zone Limoneuse Centre + Sablo-limoneuse (Baulers, Buzet, Chastre, Gembloux, Rèves, Roux-Miroir)	De 32 à 35 %	28,5 %	27,5 %	De 30 à 33 %	26,5 %	26 %
Zone Limoneuse Ouest (Ath, Dour, Melles, Ostiches, Soignies, Villers-Saint-Amand)	De 32 à 35 %	27,5 %	25,5 %	De 30 à 32 %	26,5 %	24,5 %
Campine hennuyère (Ellignies St Anne, Quevaucamps, Stambruges, Tertre, Villerot, Wadelincourt)	De 32 à 35 %	31 %	27 %	De 30 à 33 %	28 %	26 %
Condroz Ouest (Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpennes, Gozée, Momignies, Yves- Gomezée)	De 28 à 31 %	NP	NP	De 24 à 27 %	NP	NP
Condroz Centre (Achêne, Ciney, Courrière, Crupet, Havelange, Schaltin)	De 29 à 31 %	NP	NP	De 25 à 27 %	NP	NP
Condroz Est (Bois-et-Borsu, Clavier, Ellemelle, Neupré, Pailhe, Rotheux)	De 29 à 31 %	NP	NP	De 27 à 29 %	NP	NP
Famenne Ouest (Chimay, Franchimont, Mariembourg, Mesnil-St-Blaise, Neuville, Villers-le-Gambon)	De 29 à 32 %	NP	NP	De 27 à 30 %	NP	NP
Famenne Centre (Ambly, Aye, Gozin, Haversin, Humain, Montgauthier)	De 28 à 31 %	NP	NP	De 26 à 29 %	NP	NP
Famenne Est (Bomal, Grandhan, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze)	De 28 à 31 %	NP	NP	De 27 à 30 %	NP	NP
Région Herbagère Liégeoise (Louveigné, Melen, Soiron, Sprimont, Theux, Xhoris)	De 29 à 30 %	NP	NP	De 27 à 29 %	NP	NP
Région jurassique (Autelbas, Châtillon, Rulles, Schockville, Sommethonne, Villers- sur-Semois)	De 28 à 32 %	28,5 %	27,5 %	De 25 à 29 %	25,5 %	26 %

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemais.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR, de la Province de Liège-Agriculture, de Brabant Wallon Agro Qualité ; de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.